



Montlouis, le 10 mai 2021



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2021 de la CAVL

Chère adhérente, Cher adhérent,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra :

A la salle Arcadie du complexe du Saule Michaud

(Sous réserve d'autorisation par les collectivités locales)

Si pas d'autorisation, je vous informerais par mail du nouveau lieu à prendre en compte.

Le vendredi 18 juin 2021 à partir de 18h30.

Des jeux d'arc seront organisés de 17h à 18h30, pour permettre à tous de se retrouver, dans le respect des règles de distanciation sanitaire et néanmoins dans un contexte convivial

La remise des « flèches » pour les jeunes et les adultes sera organisée au cours de l'AG.

Pour rappel le conseil d'administration est aujourd'hui constitué de 10 personnes :

Nadia BOUILLY (Présidente),

Hervé ELIS (secrétaire et membre de la commission sportive),

Didier AUZEMERY (Trésorier et membre de la commission communication),

David GOUBARD (responsable de la commission formation),

Mathieu BLANCHET (responsable matériel et membre de la commission sportive),

Boris TOUZE (membre de la commission sportive),
Laure GALLOT (responsable de l'intendance)
démissionnaire

Céline ADRAST (adjointe à l'intendance),

Frédéric RAVINET (membre de la commission formation),

Jean Michel SURGET (médiateur et membre de la commission formation)

Il reste 2 postes vacants.

Certaines des fonctions peuvent être cumulées ou partagées à plusieurs et ne requièrent pas nécessairement de faire partie du Conseil d'administration.

Vous pouvez aussi faire partie du conseil d'administration en étant membre sans responsabilité particulière, avec la volonté d'apporter votre avis sur les décisions à prendre et d'aider au fonctionnement de la compagnie.

Pour rappel, et conformément à nos statuts, **tout licencié âgé de plus de 16 ans** le jour de l'AG, membre de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations, est éligible et peut voter à l'Assemblée Générale. Cependant, seuls les membres majeurs pourront constituer le bureau (poste de Président, trésorier et secrétaire) du conseil d'administration.

La participation des parents, représentants de leur enfant, est vivement conseillée. A partir de septembre prochain, les jeunes éliront dans chaque groupe de formation, un « délégué » de groupe. Celui-ci portera la parole de ses coéquipiers auprès du conseil d'administration. Les jeunes délégués ne pourront mener à bien cette fonction que s'ils se sentent accompagnés par leurs parents.

ORDRE DU JOUR DE L'AG ORDINAIRE

- **Vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020**

- **Rapport moral des activités :**

- **Président :** Rapport d'activités
Quitus donné au président
- **Trésorier :** Compte rendu financier
Rapport des commissaires aux comptes
Quitus donné au trésorier
Partenariats
Désignation des commissaires aux comptes
- **Les commissions** Sportives
Formation
Communication
Équipement et Matériel
- **Les sections** Tir à l'arc chinois
Arcs traditionnels
Formation Adultes
Formation et perfectionnement Jeunes

- **Nos organisations 2020-2021 :**

Concours Salle a été annulé
Concours TAE a été annulé
Concours 3D de juin 2020 reporté en septembre 2020
Championnat de ligue par équipe 3D annulé pour 2020 et réengagé pour septembre 2021

- Les projets pour 2021-2022 et pour fin de l'olympiade

- **Questions diverses**

Les membres qui ne pourront pas être présents, auront la possibilité de se faire représenter par une procuration qu'ils auront remise à un(e) adhérent(e) de leur choix.

Nous souhaitons vivement votre participation.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette AG, je vous prie de bien vouloir agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de mes amitiés sportives.

La Présidente
Nadia BOUILLY

